

Conseil du patronat et planification économique

Gérard Dion

Volume 18, Number 3, July 1963

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1021403ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1021403ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (print)

1703-8138 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Dion, G. (1963). Conseil du patronat et planification économique. *Relations industrielles / Industrial Relations*, 18(3), 388–391.
<https://doi.org/10.7202/1021403ar>

de fer, c'est chose faite depuis longtemps; on rappela plus d'une fois le conflit qui opposa les chauffeurs de locomotive diesel au Pacifique canadien, il y a quelques années, et dont l'enjeu s'étendait non seulement aux réseaux canadiens, mais même à ceux des Etats-Unis où le problème était encore pendant. Dans l'industrie de la construction, la négociation collective se pratique, au Québec, depuis près de trente ans, à l'échelle de l'industrie pour un territoire de moyenne étendue autour de la principale ville d'une région. Dans les autres provinces canadiennes et aux Etats-Unis, elle se poursuit, règle générale, sur une base beaucoup plus restreinte. Les communications qui présentèrent la situation en Ontario et en Colombie britannique proposèrent, comme un remède aux difficultés considérables que connaît la même industrie dans ces provinces, un élargissement considérable de l'unité de négociation.

Dans des milieux industriels, culturels et géographiques différents, on semble donc noter une orientation, déjà partiellement réalisée, et souhaitée dans certains cas, vers une prise de plus amples responsabilités par les éléments constitutifs de la communauté de relations industrielles. On a quelque peine à concilier ce mouvement général avec l'opinion de l'un des conférenciers, selon laquelle les différents corps qui constituent une société, particulièrement les entreprises et les organisations patronales et ouvrières, ne doivent envisager, dans leur conduite respective, que l'intérêt de leurs mandants. Un tel principe cadre mal, semble-t-il, avec la socialisation de notre monde industriel et la nécessité correspondante d'une planification de plus en plus soignée, à laquelle participent activement tous les corps intermédiaires concernés, en pleine conscience de leurs responsabilités respectives vis-à-vis l'ensemble de la société.

CONSEIL DU PATRONAT ET PLANIFICATION ÉCONOMIQUE

GÉRARD DION

Les grands développements qui se sont produits dans le domaine scientifique comme celui des techniques de production et de communication ont amené une multiplication des relations sociales et l'interdépendance des groupes à l'intérieur de la société ainsi que dans tout l'univers. C'est cela que l'on appelle le phénomène de la socialisation. Nous vivons dans une société de plus en plus socialisée et socialisante. L'isolement des individus et des groupes est aujourd'hui impensable. Ce n'est pas une question de goût: nous sommes affectés par les attitudes et les comportements des autres. Cette socialisation appelle nécessairement une certaine planification.

Socialisation, planification ne sont pas des impératifs résultant d'une idéologie quelconque. L'une et l'autre sont liées aux développements scientifiques et technologiques. La planification obéit à une nécessité

de donner la priorité à l'intelligence humaine et d'organiser ce développement de façon à ce que les besoins humains aient toujours la priorité. Tout développement laissé au hasard, à l'impulsion de forces aveugles ou désordonnées ne peut qu'aboutir au chaos, à la monstruosité.

Si nous n'avons pas le choix quant au mouvement de socialisation, nous pouvons fixer les objectifs, choisir les moyens et déterminer les agents d'exécution. D'abord, il nous est loisible de prendre une décision sur le genre de planification que nous voulons. Voulons-nous une planification étatique et totalitaire ou bien une planification démocratique?

Il semble bien que dans notre pays on puisse facilement se mettre d'accord pour rejeter une planification totalitaire, comme celle qui existe derrière le rideau de fer. Mais il faut savoir en quoi consiste une planification démocratique. Cela reste quand même une planification. Par conséquent si l'on peut discuter sur le degré d'intervention de l'Etat dans son rôle de coordonnateur, on ne peut pas s'arranger en pratique pour lui nier une action autre que celle de soutenir les entreprises et les initiatives privées. Par ailleurs, si l'on veut une planification démocratique, il va falloir que la démocratie fonctionne au delà des organismes politiques: la démocratie devra aussi être organisée dans l'économie.

Une collaboration institutionnelle devra être organisée entre les agents de l'économie: les corps intermédiaires devront coopérer entre eux et avec le gouvernement afin d'aider celui-ci à jouer un rôle positif dans l'économie tant pour réaliser le bien commun national qu'international. Par groupements intermédiaires, nous entendons ici, syndicats ouvriers, associations d'employeurs, mais aussi tout groupe représentant les agents de l'économie à n'importe lequel niveau. Et l'objet de cette collaboration comprend sans restriction toutes les questions que les agents de l'économie ont en commun. Chacun de ces groupements intermédiaires doit avoir la possibilité de prendre les responsabilités qu'il peut assumer à son niveau et le faire à l'intérieur de certaines décisions qu'il aura contribué avec d'autres groupements à déterminer à un niveau supérieur. En somme, il va falloir structurer ces groupements intermédiaires de manière à ce que puissent se manifester la volonté des intéressés et se prendre des décisions d'une façon démocratique.

La planification économique, si on la veut démocratique, ne peut être laissée uniquement entre les mains de l'Etat. Elle ne peut pas, non plus, s'élaborer dans le vide. Il faut partir de ce qui existe. Il faut l'aménager correctement. Ainsi, du côté patronal, nous avons déjà des unités de base de production, des entreprises. Il y a aussi dans certains secteurs des groupements d'entreprises organisés sur le plan régional, provincial et national. Il faut admettre aussi qu'en bien des secteurs l'organisation est inadéquate.

Mais lorsque l'Etat veut associer le patronat à son oeuvre de planification, rencontre-t-il devant lui un interlocuteur valable? Qui représente l'ensemble du patronat? C'est un peu mieux du côté syndical,

encore que les structures syndicales ne soient pas parfaitement adéquates. Il est donc urgent de songer à mettre sur pied un *Conseil du Patronat*. Ce conseil devrait tenir compte de toutes les institutions existentes et assurer une représentation aussi parfaite que possible de toutes les activités économiques: industrie, commerces, services. Collaborateur de l'Etat dans la planification économique, il devrait être en mesure d'expliquer à ses membres les politiques qui s'imposent aux niveaux régional, provincial, national et international et permettre une participation active, consciente et responsable de tous ses membres. Ce conseil, enfin, devrait être une force constructive de coordination et de collaboration avec tous les autres groupements de la société et non pas une force pour détruire les associations qui existent.

Pour en arriver là certaines conditions préalables sont absolument indispensables.

La première, c'est un changement dans les esprits. Il faut s'ouvrir les yeux, cesser d'être aveugles et d'entretenir des mythes. Nous vivons dans un contexte socialisé et non pas comme au siècle dernier. Les notions d'*entreprise privée* telles qu'elles existaient encore avant la dernière guerre se sont grandement modifiées. Avec toutes les restrictions ou réglementations qui viennent de l'Etat, du marché ou des forces sociales, l'*initiative privée* d'aujourd'hui n'est plus celle d'autrefois. Par conséquent, il faut voir les choses telles qu'elles sont et non pas comme on voudrait les voir.

Il faut ensuite se départir de son individualisme. Il faut prendre conscience des solidarités qui nous unissent aux autres. Dans un monde socialisé, l'individualiste est aussi étranger que l'homme des cavernes le serait en pleine ville de New-York. Et cette conscience des solidarités doit s'accompagner d'un esprit de discipline. Une fois qu'une décision a été prise démocratiquement, il faut se mettre au pas et non chercher tous les moyens pour passer à côté.

Enfin, il va falloir prendre les moyens nécessaires pour mettre sur pied tous les instruments indispensables à une planification. L'Etat est en train de s'organiser avec le Conseil d'Orientation économique au Québec et à Ottawa avec le Conseil économique. Si l'on veut avoir des organismes qui fonctionnent, ceux-ci devront posséder des ressources financières et humaines. Il leur faudra du personnel compétent. Ce ne sont pas les patrons eux-mêmes qui pourront effectuer le travail de recherche et de pensée. Ils n'en ont pas le temps ni la compétence. Si les décisions et le contrôle doivent rester entre leurs mains, c'est à des techniciens spécialisés qu'ils doivent s'en remettre pour préparer les études préalables. Ces spécialistes ne vivent pas de l'air du temps. Par conséquent les groupements qui les auront à leur service devront les rémunérer. Cela veut dire que les membres doivent s'attendre de payer des cotisations. J'ai toujours été scandalisé de constater que les travailleurs versent des cotisations syndicales de quarante à cinquante dollars

par année et les prennent sur leur propre revenu personnel quand les employeurs se font tirer l'oreille pour verser à leur association une cotisation d'une centaine de dollars, alors qu'elle est payée à même les frais généraux de l'entreprise. C'est une des raisons pour lesquelles nos associations d'employeurs vivent et ne jouent pas leur rôle.

Nous voulons une planification démocratique. Pour cela, il ne faut pas que l'on laisse l'Etat s'organiser seul. En ce moment, il faut bien constater que d'une part nous n'avons pas avec les groupements patronaux actuels des instruments adéquats et que d'autre part nous avons une pénurie de spécialistes compétents. Nous en avons peu préparé dans le passé. J'enseigne depuis vingt ans dans une Faculté des sciences sociales. Je connais toutes les pressions sociales qu'ont dû vaincre nos élèves pour s'orienter dans une carrière en sociologie, en économique ou en relations industrielles. Dans tous les milieux bien installés on n'admettait pas qu'une personne ayant fait son cours classique puisse être autre chose qu'un médecin, un avocat, un notaire, un ingénieur. « Qu'est-ce qu'ils vont faire pour vivre? » se demandait-on. Même aujourd'hui quand je rencontre certains professeurs de collèges que je connais bien, on me demande encore: « Et puis, tes élèves, trouvent-ils à se placer? » Ils n'en reviennent pas lorsque je réponds que nous ne réussissons pas à satisfaire les demandes du marché. Nous récoltons aujourd'hui les résultats d'une politique à courte-vue du passé, et même d'un passé encore récent.

Cette pénurie temporaire du personnel compétent ne doit pas nous empêcher de nous mettre sans délai à l'oeuvre pour organiser la planification économique. Que l'on sache utiliser correctement les ressources humaines déjà disponibles, qu'on leur donne la chance de travailler et de s'entraîner des collaborateurs.

Enfin, il ne faudrait pas que tous les spécialistes que nous avons soient accaparés par l'administration publique. L'Etat a sans doute besoin de bons hommes et l'on doit se réjouir de le voir se munir de personnel compétent. Mais si les groupements négligent de s'entourer de bons spécialistes, ils ne seront pas en mesure d'apporter une contribution valable à l'élaboration d'une planification démocratique et, par la force des choses, nous nous réveillerons demain avec une planification purement étatique. Les actes de foi envers « l'entreprise privée », les dénonciations creuses contre l'ingérence de l'Etat ou le « socialisme » n'y feront rien. Parce que les employeurs n'auront pas voulu être lucides, actifs, responsables, la planification se fera quand même, et elle se fera sans eux. Ce sera dommage pour le genre de civilisation que nous prétendons vouloir bâtir.